LA NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE TARDIVE DE LA BRÈCHE (LAUDUN-GARD)
Premières données...

par M. Feugère
J.-P. Joly
Chr. Pellecuer
et A. Peyre

La journée d'études sur les nécropoles tardives du 15 mars 1987, organisée par la Fédération Archéologique de l'Hérault, nous a amenés de façon salutaire, à faire le point sur notre travail de publication, entrepris déjà depuis de trop nombreuses années, sur cet intéressant ensemble funéraire du Languedoc Oriental. Faute de ne pouvoir encore faire mieux, nous ne vous livrerons ici que quelques directions de recherche qui seront évidemment développées dans la publication définitive.

Les données en cours d'étude proviennent des fouilles de sauvetage réalisées par J.-P. Joly en 1971 et en 1972. Le site avait fait l'objet d'une première intervention en 1964 sous la direction de J. Charmasson (1968). Récemment, de nouvelles tombes auraient été repérées par ce dernier, posant ainsi le problème de l'extension et de l'importance véritable de la nécropole.

A la demande de J.-P. Joly, Ch. Pellecuer et A. Peyre, ont accepté de se charger de l'étude des résultats de la fouille 1971-1972. La documentation utilisée comprend un plan général de la nécropole, une description systématique de chaque inhumation, accompagnée généralement par un ou plusieurs relevés ou d'une couverture photographique. L'abondant mobilier recueilli, plus d'une centaine de vases conservés au dépôt de fouilles de Bagnols sur Cèze (Gard), a fait l'objet d'un inventaire détaillé, de dessins et d'un marquage exhaustif. La qualité d'un tel enregistrement assure ainsi la cohérence de ces précieux ensembles clos.

1 - LA NECROPOLE, PRESENTATION GENERALE

Située sur le territoire de la commune de Laudun (Hameau de l'Ardoise), à une vingtaine de kilomètres d'Avignon et à une dizaine de Bagnols sur Cèze, la nécropole est implantée sur la rive droite de la Cèze, affluent du Rhône (fig. 1).

A la suite des douze inhumations découvertes en 1964, 71 tombes ont pu être repérées ou fouillées par J.-P. Joly, faisant ainsi du site de la Brêche une référence indispensable pour l'archéologie funéraire de l'Antiquité Tardive languedocienne.

Les inhumations s'organisent selon une orientation générale Est-Ouest et le plus grand nombre est disposé suivant des alignements Nord-Sud. L'impression d'ensemble reste la continuité d'utilisation du site funéraire depuis peut-être la deuxième moitié du IIIe siècle sinon le début du IVe siècle. On est loin ici de l'image que peut nous fournir la nécropole du Verdier (Lunel Viel, Hérault) (Raynaud, 1987) avec ses deux phases d'orientation et de chronologie distinctes mais plus proche de la répartition homogène de la nécropole de Saint Michel (Mont-

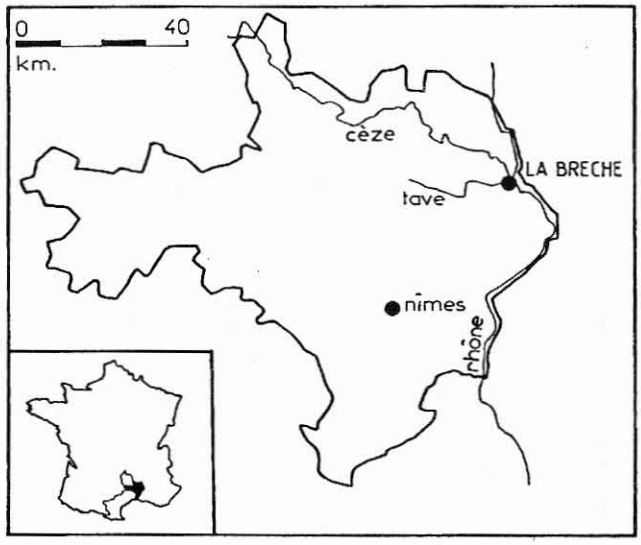

Figure 1 - Localisation de la nécropole de la Brêche - Laudun (Gard)

pellier, Hérault) qui est utilisée cependant sur une longue période (Majurel 1973).

Pour l'architecture des tombes, deux types doivent être à priori distingués :

- les tombes sans protection conservée, soit 31 sépultures considérées comme "en pleine terre". Des clous sont souvent signalés dans le remplissage de ces tombes mais pas toujours en nombre suffisant pour proposer la restitution d'un cercueil de bois. Le fouilleur évoque quant à lui la possibilité de coffrages composites avec des blocs, des tuiles et des planches réutilisées, expliquant ainsi la présence de clous dans les sépultures.

- les tombes à architecture funéraire (35 sépultures) sont constituées par des types bien connus dans les nécropoles régionales : coffre de tuiles (4ex.), bâtière de tuiles (10), tombe bâtie (9 dont trois véritablement maçonnées), coffre de lauzes (5), bâtière de lauzes (5), amphore (1), cercueil (?) et tuiles (1).

On ajoutera à cela trois tombes très arasées (type ?) et deux structures qualifiées de "bûchers" qui ne sont pas sans poser des problèmes d'interprétation. Des cendres sont souvent signalées dans le remplissage des tombes et sont associées à des fragments de céramique tardive. Une étude exhaustive de ces rejets apportera peut-être des éléments à la définition d'un probable rite du "repas funéraire".

Avant d'en terminer avec l'architecture funéraire, signalons enfin la présence d'un décor gravé, avant cuisson, sur une tuile représentant deux cerfs, un cheval (?) et un hypothétique symbole solaire. Le style de cette gravure avant cuisson est a rapprocher de celui de deux exemplaires découverts dans la Drôme (Desaye 1959) et sur la villa de Pataran (Mus, Gard) (Roth 1972) (fig. 2).

Le dépôt de mobilier n'est pas, nous le verrons, la règle systématique. A côté de ces céramiques, on notera la présence de quelques cas de monnaies et d'ossements d'oiseau, contenus dans un récipient.

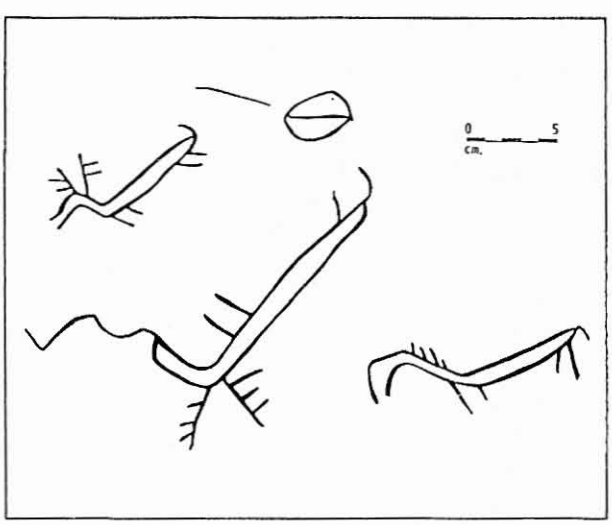

Figure 2 - Décor gravé avant cuisson sur tuile, tombe 72, 2e moitié du IVe siècle

2 - ESSAI SUR L'ORGANISATION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA NECROPOLE

Les lignes qui vont suivre ne sont encore qu'un brouillon, un jeu d'hypothèses dans le cadre du travail en cours. A côté de ces nouvelles réserves sur la valeur

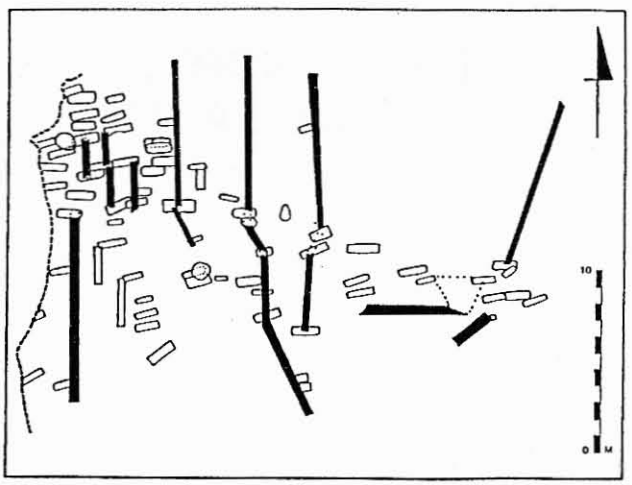

Figure 3 - Emprise de la nécropole et tranchées de repérage

de cette réflexion, il faut rappeler que le raisonnement ne porte que sur un secteur de la nécropole. Cela pose le problème de la validité de l'observation pour l'ensemble du site funéraire.

2.1 - Limites et densité :

Les limites de l'aire funéraire proposées par le plan de J.-P. Joly ont été confirmées par plusieurs tranchées de repérage, poussées sur plus de 10 mètres en secteur négatif (fig. 3). La forme étirée de la nécropole correspond donc bien a une réalité grâce au souci d'exhaustivité du fouilleur.

- à l'Ouest, le pointillé marque l'état de la gravière en 1971-1972, qui a détruit progressivement le site dans la zone à inhumations.

- au Nord, les tranchées paraissent en nombre suffisant pour confirmer la limite nette proposée mais qui est négligée cependant par une sépulture.

- Au Sud et à l'Est, le repérage parait de trop faible ampleur mais semble compensé par la réduction du nombre des sépultures et leur espacement parfois important.

Une première observation propose déjà une nette partition Nord-Sud de la nécropole avec un secteur à forte densité de tombes et une zone à inhumations plus lâches. Dans le cadre d'une recherche sur l'organisation de la nécropole, on peut essayer de donner un sens à ces différences de densité, de trouver le paramètre principal de cette variation (fig. 4).

2.2 - Un développement chronologique :

La partition Nord-Sud n'est pas aléatoire mais comme le montre la figure 5 résume grossièrement la première opposition d'importance, opposition des tombes sans mobilier céramique à celles à dépôts de réci-

1. *cf.*, entre de nombreux autres exemples septentrionaux, deux cas similaires dans la nécropole de Mézières : P. Périn, Ensembles archéologiques mérovingiens de la région ardennaise, 4 : Le cimetière de l'Hôpital de Mézières (fouilles 1969-1971), dans *Rev. Hist. Ardennaise X*, 1975, tombes 66 et 73.

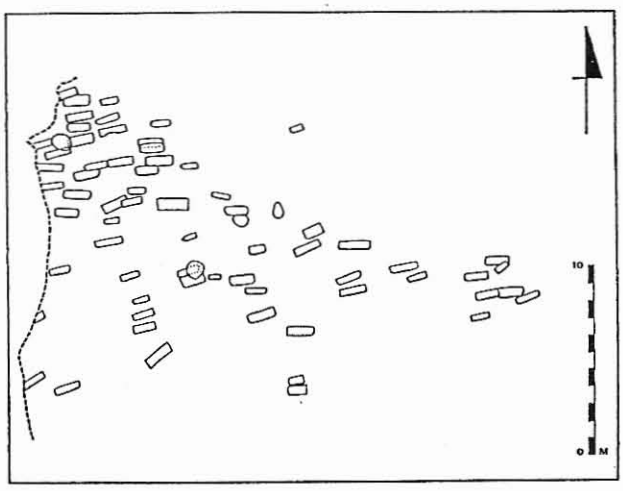

Figure 4 - Plan de la nécropole

pients. Si l'on excepte les quelques sépultures lacunaires à cause de leur arasement, on peut reconnaître les deux domaines où s'impose chacun de ces rites. On notera déjà que les rares cas de superposition de sépulture sont toujours au bénéfice des tombes sans mobilier céramique.

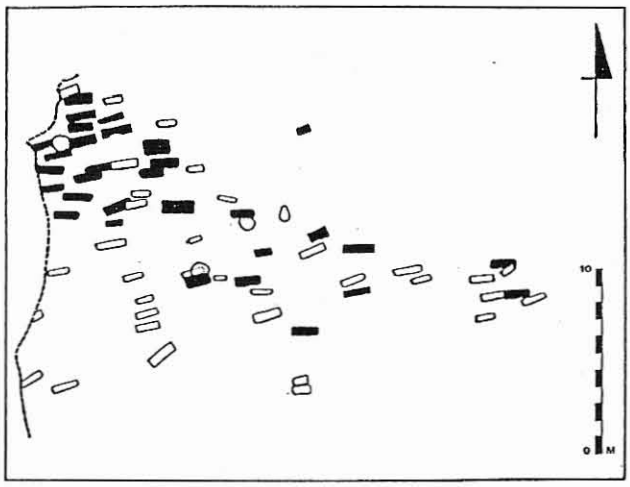

Figure 5 - Répartition des tombes à mobilier céramique

La division Nord-Sud se retrouve à partir de la typologie des inhumations (fig. 6). Au Nord, dominent nettement les tombes sans protection conservée associées cependant à quelques architectures de tuiles (bâtière et coffre) mais aussi de lauzes (bâtière et coffre), présence du coffre bâtie.

La corrélation de deux paramètres est évidente si l'on compare les figures 5 et 6 et nous proposons évidemment d'y voir une organisation liée au développement chronologique de la nécropole :

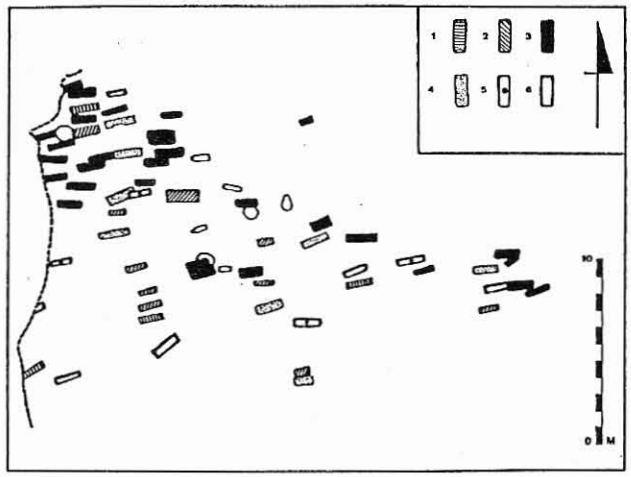

Figure 6 - Architecture funéraire : 1 : coffre de tuiles. 2 : bâtière de tuiles. 3 : tombe sans protection conservée. 4 : coffre bâti (maçonné et composite). 5 : coffre de lauzes. 6 : bâtière de lauzes

- le secteur Nord, qui sera présenté plus en détail par la suite, correspond à une phase couvrant essentiellement le IVe siècle comme en témoigne le mobilier.

- le secteur Sud est plus difficile à dater. Typologiquement, les tombes sous tuiles, en forte proportion, mais aussi sous lauzes, évoquent au plus tôt le Ve siècle. Le mobilier métallique recueilli (fig. 7) confirme cette datation tardive (ferrets de ceinture, boucle d'oreille en argent...) en proposant la fin du Ve siècle/VIe siècle (Périn 1980).

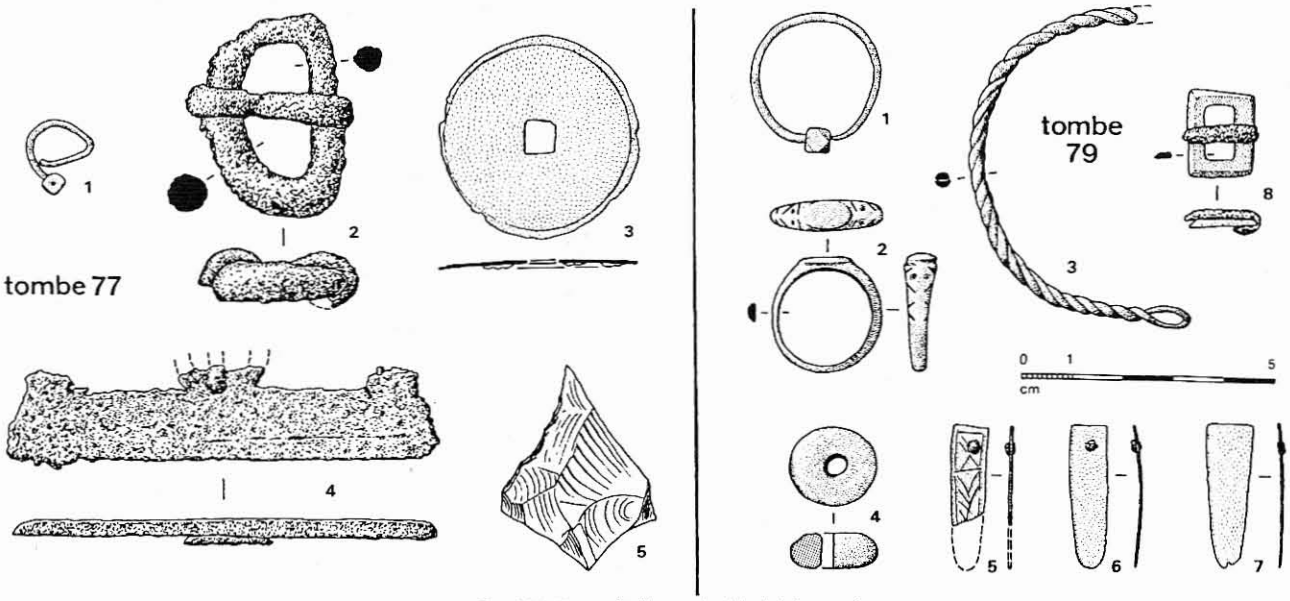

Figure 7 - Mobilier métallique du Haut Moyen Age

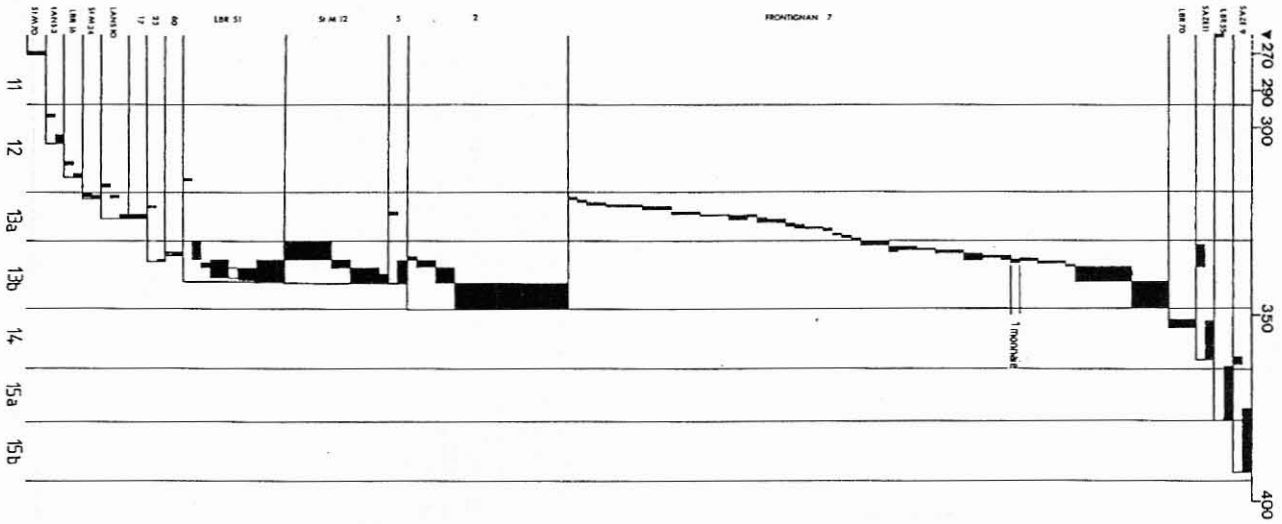

Figure 8 - Dépots monétaires provenant de tombes languedociennes. En abcisse, une échelle chronologique, de la fin du IIIe s. aux années 400 pour dater les différentes émissions rencontrées (triangle noir : les émissions antérieures à 270).

En ordonnée, les ensembles funéraires utilisés : Saze (nécropole de la Font du Buis, Gard) tombe 9 et 11 ; LBR (La Brêche, fouilles Joly) tombes 16,17,23,51,55,60,70 ; Frontignan (Nécropole du Chemin des Romains, Hérault) tombes 2,5 et 7 ; StM. (Nécropole de Saint Michel, Montpellier, Hérault) tombes 12,34 et 70 ; LANS. (Nécropole des Quatre Carrières, Hérault) tombe 3.

Chaque rectangle noir matérialise une monnaie et la période d'émission de son type. Les monnaies d'un même type dans un dépôt funéraire sont regroupées graphiquement.

Les périodes de 11 à 15 b correspondent à la définition de R. Reece, utilisée par G. Depeyrot : 11 : 275-294 ; 12 : 294-318 ; 13a : 318-330 ; 13b : 330-348 ; 14 : 348-364 ; 15a : 364-378 ; 15b : 378-388

2.3 - Les tombes à mobilier céramique (Antiquité tardive)

Ces tombes ont été exclusivement retenues pour une étude plus détaillée car elles regroupent le plus grand nombre d'inhumations (41 unités). De plus, la fouille a plus largement privilégié en ce qui concerne l'enregistrement ce type de sépulture.

L'approche chronologique est à nouveau sollicitée et cela à partir de la constitution même du dépôt. Nous retiendrons ici deux types de traceurs chronologiques : Les dépôts monétaires et les formes ou catégories céramiques qui commencent à être mieux connues régionalement.

A partir de ces indices, on essayera de restituer le processus de développement chronologique des tombes à mobilier céramique et donc du secteur Nord de la nécropole.

2.3.1 - Les dépôts monétaires :

Notre première remarque sera de tenter de tordre le cou à une idée reçue, courante dans la littérature archéologique : jamais de datation à partir du monnayage tardif parce qu'il a perduré trop longtemps. Si l'utilisation longue de ce numéraire - dans quelles conditions ? - est une notion que nous ne contestons pas, il faut cependant mettre en valeur la cohérence des dépôts monétaires du IVe siècle en milieu funéraire. Dans le cadre d'un travail universitaire, l'un de nous (Pellecuer 1986 a) s'est livré à une rapide enquête sur 17 lots provenant de nécropoles languedociennes. Les figures 8 et 9 tentent de montrer que, dans chaque cas observé, qu'il s'agisse de dépôts importants ou d'au moins de deux unités, les périodes d'émission sont comprises dans une fourchette n'excédant pas trente ans.

C. Raynaud et Y. Manniez nous ont déjà signalé de nouveaux exemples (10 dépôts au moins à Lunel Viel et 1 à Villeneuve les Béziers) qui viennent confirmer ce premier test et qui pourrait être à la base d'une véritable

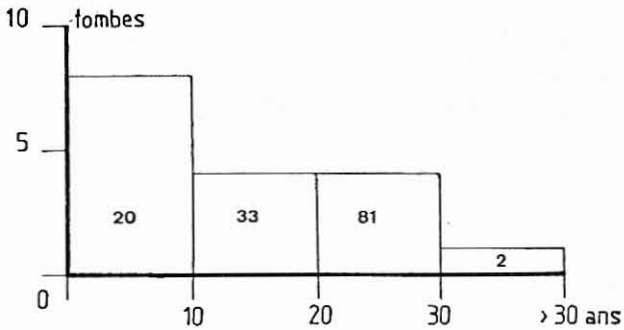

Figure 9 - Répartition du nombre des tombes en fonction de l'écart maximum observé entre les dates d'émission de chaque dépot funéraire.

Effectif total : 17 tombes

Classes définies : de 0 à 10, de 10 à 20 ans. de 20 à 30 ans et supérieur à 30 ans

Nombre de monnaies par classes précisé à l'intérieur de chaque bâton.

enquête régionale. Elle pourrait permettre de compléter les précieuses observations faites par G. Depeyrot sur la durée d'utilisation du numéraire du IVe siècle (Depeyrot 1982). Un tel phénomène, s'il est correctement observé, doit nous amener à reconsidérer la question du monnayage tardif et de sa valeur pour la datation d'un ensemble archéologique. S'agit-il réellement d'un instantané de la circulation monétaire courante que nous livre chaque dépôt funéraire ? Peut-il y avoir des sélections lors de la constitution de cette offrande (on peut offrir au défunt, par exemple, uniquement les pièces les plus neuves...). Enfin, comment étendre cette étude au monnayage provenant de l'habitat ? Au delà de ces questions, il reste que la cohérence des dépôts monétaires en milieu funéraire transforme chaque cas observé en un ensemble clos de qualité. On peut ainsi retenir comme date probable d'enfouissement une date proche du terminus le plus récent de la série monétaire.

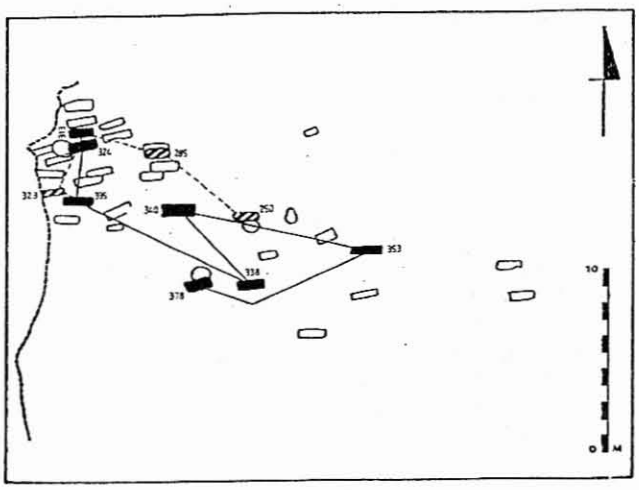

Figure 10 - Répartition spatiale des tombes ayant livré un dépot monétaire en plein, les dépots à plusieurs monnaies, en hachures, dépot à une seule monnaie (la date d'émission la plus récente est précisée à chaque cas).

Pour la nécropole de la Brêche, nous ne citerons que deux cas significatifs à partir des premières déterminations réalisées par M. Charlet (Université de Provence).

*tombe 17 : Crispvs, Trèves (323-324) type R.I.C. 431, Constantin II, Trèves (323-324) type R.I.C. 433

Il s'agit de deux monnaies d'une même période d'émission, d'un même atelier et d'une même officine.

*tombe 51 : onze monnaies dont dix se situent entre 330 et 340. Même la seule exception appartient au règne de Constantin (313-314).

Sept inhumations ont pu être ainsi datées ponctuellement auxquelles il faut ajouter trois tombes ne contenant qu'une seule monnaie (terminus). La répartition de ces inhumations (fig. 10) montre que les deux tombes les plus anciennes (1e quart du IVe siècle) appartiennent au groupe dense des sépultures, situé au Nord ; les trois dépôts du 2e quart du IVe siècle se répartissent de la zone Nord vers la zone Sud. La dispersion des dépôts à une seule monnaie (2e moitié du IIIe siècle et 3e quart du IVe siècle) renforceraient l'idée d'un développement de la nécropole du Nord vers le Sud.

2.3.2 - La Céramique :

L'abondance du matériel va permettre de préciser les tendances grossièrement ébauchées par l'étude du monnayage. Il ne s'agira pas d'établir une véritable périodisation qui demanderait des modes de traitement plus complexes du type "matrice ordonnable" mais plutôt de créer trois groupes qui s'ordonnent de la façon suivante :

A - tombes de la 1e moitié du IVe siècle et plus particulièrement du 1e quart de ce siècle

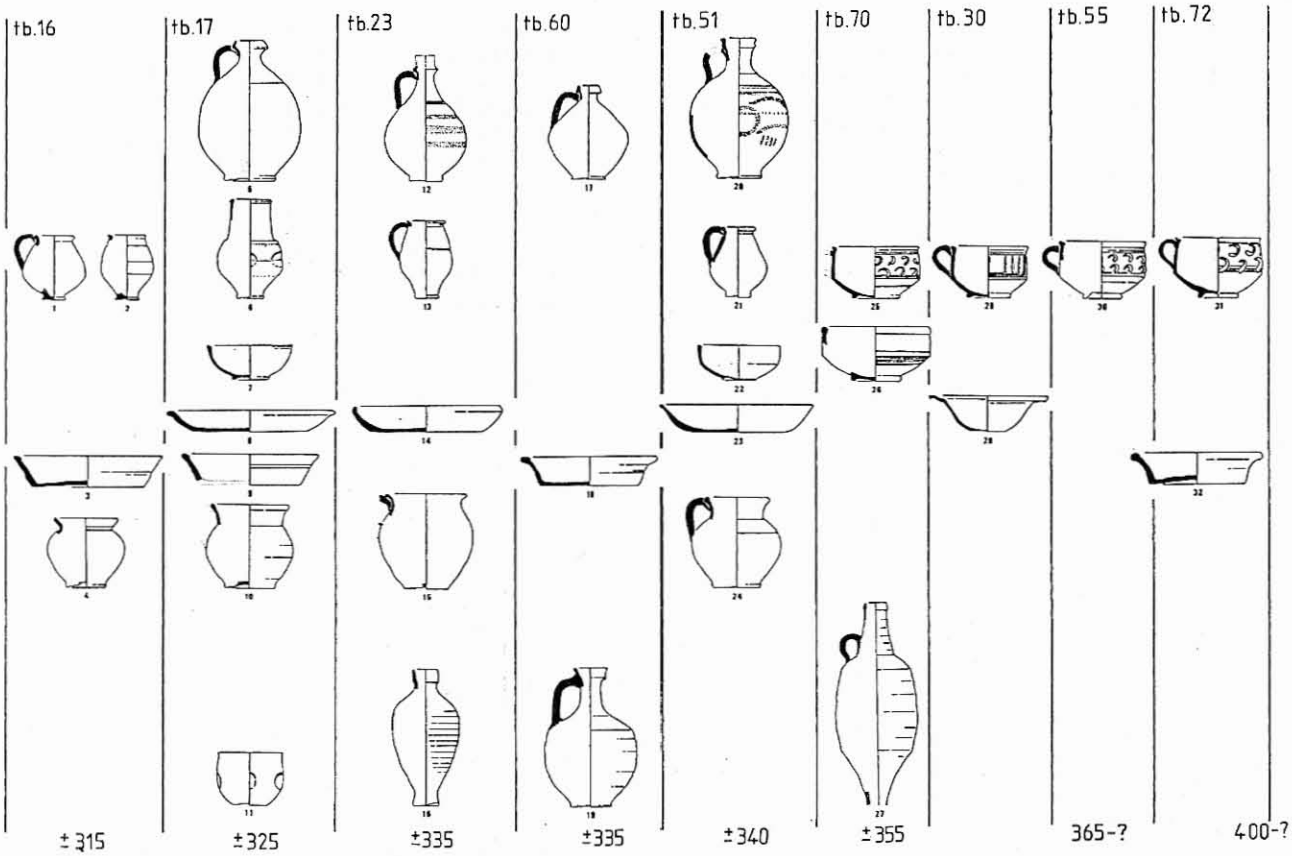

Figure 11 - Les principaux ensembles clos de la nécropole, datés par le monnayage. La date indiquée correspond à la date d'enfouissement proposée en fonction du terminus récent de la série monétaire

1,2-DS.R.B/L ; 3-céram.com à pâte orangée et dégraissant blanc ; 4-céram.com. à pâte sableuse engobée ; 5,6-DS.R.B/L ; 7-céram. calcaire engobée ; 8-DS.R.B/L ? ; 9-céram. com. brun rouge ; 10-céram. com. à pâte orangée et dégraissant blanc ; 11-verre ; 12 à 14-DS.R.B/L ; 15-céram. com. à pâte sableuse ; 16-céram. com. importée ; 17-DS.R.B/L ? ; 18-céram. com à dégraissant micacé ; 19-céram. com. à pâte calcaire ; 20, 21-DS.R.B/L ; 22-céramique calcaire engobée ; 23-DS.R.B/L ? ; 24-céram. commune à pâte orange et dégraissant blanc ; 25,26-DS.R.B/L ; 27-céram. com. importée ? ; 28-DS.R.B/L ; 29-DS.M.D ; 30, 31-DS.R.B/L ; 32-céram. com à pisolithes.

B - tombes dont la datation est centrée sur le milieu du IVe siècle

C - tombes de la 2e moitié du IVe siècle et peut-être plus tardives.

Les zones d'intersection entre les différents groupes reflètent simplement nos incertitudes quant à la datation du mobilier céramique. La chronologique proposée repose sur des observations propres à la nécropole, principalement à partir des ensembles clos datés par le monnayage (fig. 11) mais aussi sur les publications disponibles régionalement et sur des données inédites provenant des travaux de l'ArchéOfactory sur les sites du Bassin de Thau.

Pour le groupe A (fig. 11 et 12), les traceurs restent peu abondants :

- Le gobelet ansé Lamb. 14/Desbat 68 (fig. 11, n° 1) forme ancienne des productions de DS.R.B/Luisante, est attesté à Saint Michel pour la fin du IIIe siècle et à la Brêche pour le début du IVe siècle mais des exemplaires sont encore présents dans le 2e quart du IVe siècle (Lunel Viel, La Brêche)

- Le gobelet Lamb. 28 (fig. 11, n° 2) DS.R.B/L, est associé à la Brêche avec une monnaie de la fin du IIIe siècle et est encore présent dans un contexte du 1e quart du IVe siècle.

- l'assiette en céramique commune non tournée (fig. 12, n° 2), attestée à la fin du IIIe siècle, semble être produite jusqu'au milieu du IVe siècle.

Pour le groupe B (fig 11 et 12).

- un petit bol (fig. 11, n°7 et 22) proche de la forme Lamb 3/8 de la DS.R.B/L, en céramique calcaire engobée pourrait apparaître dès le début du IVe siècle mais est bien attesté dans le 2e quart du IV ^{s}ièc le.

- le gobelet à pied haut en céramique engobée (fig. 12, n° 4) est présent vers 330

- le gobelet à col haut (DS.R.B/L) (fig. 11, n° 6), vers 325

- la forme Lamb. 14/26 de la DS.R.B/L (fig. 11, n° 13) est bien représentée vers 340 mais régionalement semble être produite dès les années 320-330.

- pour les olpés, le type Lamb. 15 (DS.R.B/L) (fig. 12, n° 5) est connu à Saze (Gagnière, 1960) après 360, mais pourrait apparaître dès le milieu du siècle.

On associera un type original d'olpé à surpeints qui est aussi une production de la DS.R.B/Luisante (fig. 11, n°20-fig. 12, n°9)

Pour les formes ouvertes, le bol lamb. 1/3 (DS.R.B/L) (Fig. 11, n°26) est attesté dès les années 340 et la coupe Lamb. 4/36 (DS.R.B/L) (fig. 12, n°1) est souvent associée à la précédente.

Pour le groupe le plus récent, groupe C (fig. 11 et 12), nous retenons les traceurs suivants :

- la coupe carénée monoansée (DS.R.B/Luisante) (fig. 11, n°25,26,30 et 31) qui n'apparaît pas avant 350.

- la céramique à pisolithes (fig. 11, n°32 ; fig. 12, n°8)

- une importation africaine de DS. Méditerranéenne D, postérieure au milieu du IVe siècle (forme Hayes 67/71) (fig. 11, n°29).

La répartition des différents groupes (fig. 13) nuance largement le schéma, peut-être trop simpliste, du développement chronologique Nord-Sud. Un noyau ancien relativement compact peut être dégagé mais plus que d'extension au cours du temps, il faut plutôt parler d'un développement en densité, d'un développement sur place, localisé.

L'image obtenue à la fin de cette première analyse peut paraître décevante mais cette première approche de la topo-chronologie de la nécropole révèle bien la complexité de ces ensembles funéraires tardifs. En outre, il est évident que les critères de datation retenus doivent être affinés ; une périodisation véritable par quart de siècle est un objectif envisageable, nous semble-t-il, et permettra de suivre le mode de densification de la zone des inhumations du IVe siècle.

2.4 - Les tombes à mobilier métallique (haut Moyen-Age)

Le mobilier de deux tombes (N°77 et 79) peut être rapporté à la dernière phase d'utilisation de la nécropole. Malgré les remaniements subis par le second de ces ensembles, il nous semble intéressant d'examiner en détail ces deux séries de mobilier métallique, découvert dans les sépultures mentionnées à l'exclusion de tout autre mobilier.

2.4.1. Catalogue

a) Mobilier de la tombe 77 :

Tous les objets ont été retrouvés sur la partie droite du bassin ; il est donc possible que le fragment de silex, et peut-être d'autres objets comme la rondelle en bronze, aient été contenus dans une escarcelle suspendue à la ceinture, ou déposée au côté du corps. Tombe probablement féminine.

1. Boucle d'oreille à pendant fixe, en bronze ; L. act. 15 mm.

Le fragment conservé, replié sur lui-même, comporte encore le pendant de forme polyédrique, aux angles très adoucis ; chacune des 4 faces du pourtour est décorée un point central.

2. Boucle en fer, L.41 mm.

Elle a conservé son ardillon en fer, encore en place sur la simple boucle en D.

3. Rondelle en bronze ; diam. 41 mm.

En tôle, elle comporte un cercle incisé au compas, près du bord, et une perforation centrale carrée de 5,5 mm de côté. Au revers, abondantes traces de rouille, objet à fonction indéterminée.

4. Fermoir d'aumonière, en fer, L.86 mm.

Il était muni, au centre, d'une boucle en fer, très dégradée ainsi que son ardillon ; sillon gravé parallèlement au bord droit.

5. Silex taillé ; L. 41 mm.

Fragment d'un racloir à retouche abrupte, en silex brun-rouge.

La sépulture contenait également un objet en tôle "de cuivre", replié sur lui-même, de 75×22 mm, non retrouvé.

b) Mobilier de la tombe 79 :

La structure complexe de cette tombe, la présence de plusieurs squelettes (avec 5 crânes) attestent assez les remaniements subis à plusieurs reprises, dès l'Antiquité, par cette sépulture.

1. Boucle d'oreille à pendant fixe, en argent ; diam. 26 mm.

Le pendant fixe consiste en un simple cube aux angles abattus, sans aucun autre ornement.

2. Bague en bronze ; diam. 22 mm.

Le chaton, ovale, est lisse ; de part et d'autre, le jonc s'orne symétriquement de deux séries d'incisions et de deux points estampés (dans un cas cerclés), dont l'agencement peut évoquer une figure animale ou humaine.

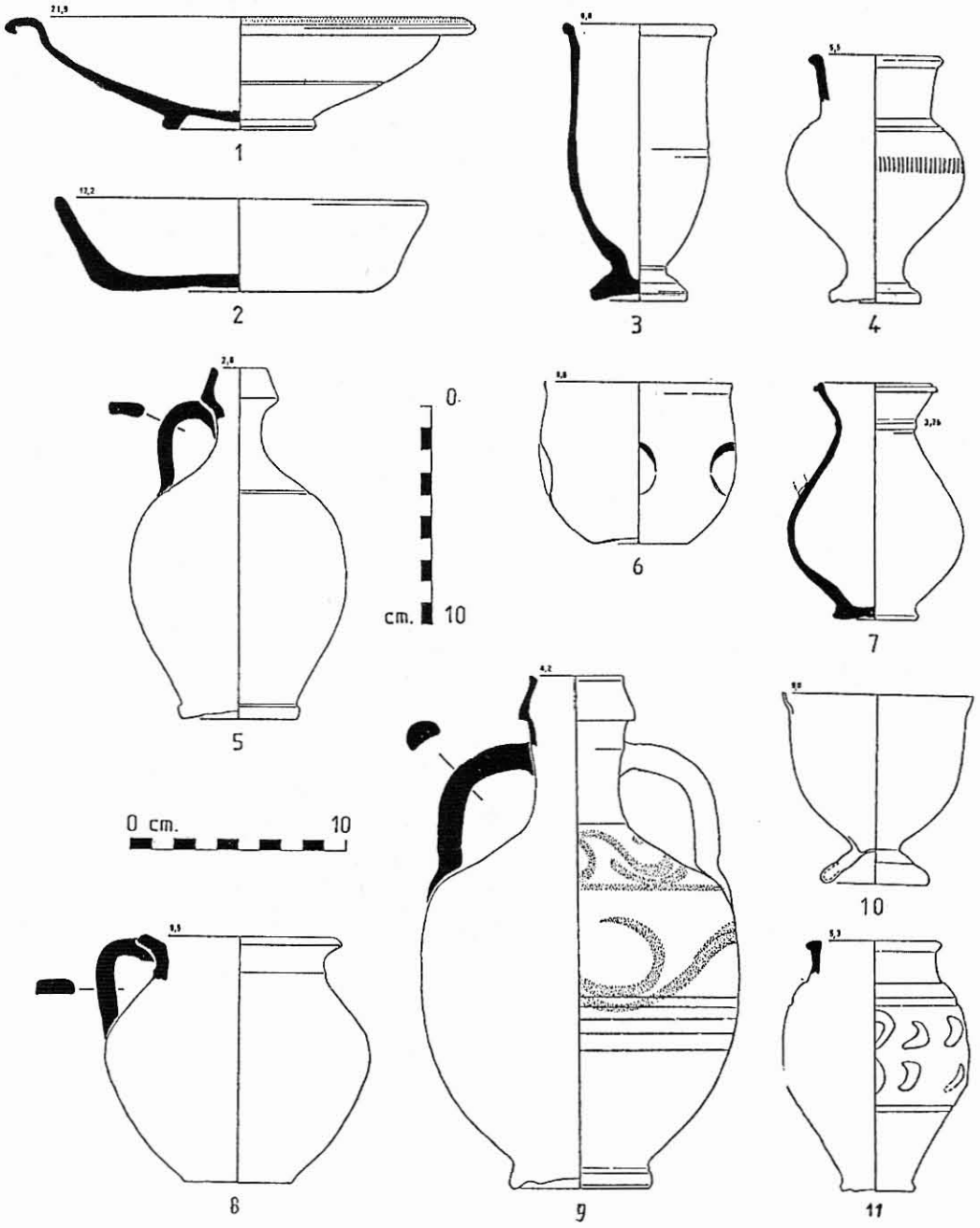

Figure 12 - 1-DS.R.B/L ; 2-céramique commune non tournée ;
3-DS.R.B/L ; 4-céramique calcaire engobée ; 5-DS.R.B/L ; 6-verre ; 7-céramique calcaire engobée ; 8-céramique commune à pisolithes ; 9-DS.R.B/L ; 10-verre ; 11-DS.R.B/L.

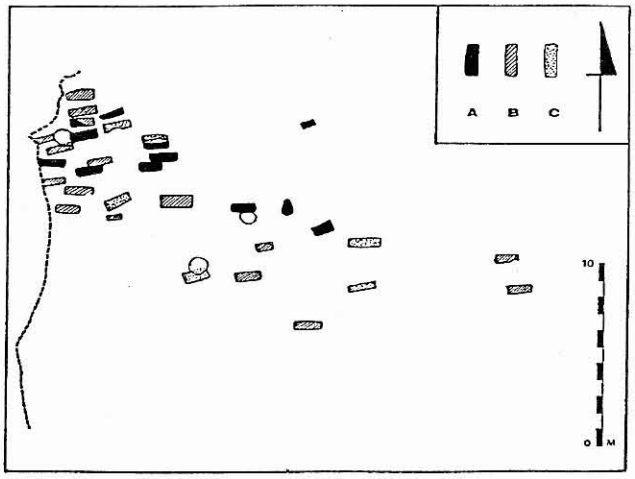

Figure 13 - Proposition de développement topo-chronologique des tombes à mobilier céramique.
A - première moitié du IVe siècle ; B - milieu du IVe siècle ; C - deuxième moitié du IVe siècle (Ve s. ?)

3. Bracelet en bronze ; diam. env. 63 mm.

Une seule moitié du bracelet est conservée, celle qui est munie de la boucle ; l'autre comportait un crochet. L'objet a été façonné à partir d'un seul fil de bronze, replié sur lui-même et torsadé. On connaît cependant des bracelets analogues comportant 3, 4 ou 5 brins.

4. Perle en verre ; diam. 16 à 18 mm ; ép. 7 mm.

Verre translucide de couleur naturelle, c'est-à-dire légèrement verdâtre ou jaunâtre.

5-7. Ferrets en bronze ; L act. 20, L. 29 mm pour les deux autres.

Celui qui est incomplet comporte sur une face un décor gravé ; le second, inorné, est de même forme et comporte comme lui les restes d'un rivet en fer : on peut supposer qu'ils représentent les deux faces d'une seule extrémité de lanière. Le troisième, en revanche, a des bords sensiblements convergents et montre les restes d'un rivet en bronze.

8. Boucle quadrangulaire en bronze ; 17,5×13 mm.

Très petite boucle à bord biseauté, encore munie de son ardillon en fer (boucle de chausses).

2.4.2. Etude

Ces quelques objets proviennent de deux inhumations habillées (la seconde remaniée), comme l'indiquent la boucle de la tombe 77 et divers objets de la tombe 79. La défunte de cette dernière sépulture portait plusieurs bijoux, une ceinture et probablement des chausses retenues par des lanières dont nous avons conservé les ferrets et une petite boucle (n°8), de dimensions trop réduites pour avoir appartenu à une ceinture. La trouvaille semblant assez rare dans le Midi, il est intéressant de noter la présence du silex, sans aucun doute conservé dans une aumônière (1).

En ce qui concerne la chronologie, la boucle en fer de la tombe 77 est trop simple pour être caractéristique, et le fragment de boucle d'oreille en bronze qui lui est associé appartient à un modèle en usage durant tout le VIe et le VIIe siècle. Le fermoir d'aumonière, mal conservé, ne permet guère de proposer une datation plus précise. Dans la tombe 79, le même type de boucle d'oreille, mais cette fois en argent (2) se rencontre en même temps que deux petites extrémités de lanières formées de deux tôles accolées et rivetées à leur sommet. Ce type de ferret apparaît précocement : on peut le rapprocher d'un objet complet, également de petite taille et pourvu d'un décor gravé, que P. Arthur a trouvé, à Naples, dans un niveau d'habitat bien daté de la fin du Ve ou du tout début du VIe siècle (3). La même chronologie ("fin du Ve s.") a pu être proposée pour un objet similaire de Bâle (4). Une paire de petites boucles de chausses ont été recueillies, avec leurs languettes identiques à celles de la Brèche, dans la tombe 152 de la nécropole de la Grande-Bastide à Caradache (Saint-Paul-les-Durance, B.-d.-Rh.), attribuée au VIe s. (5). Mais on notera que le type existe encore, à Carthage, dans la deuxième moitié du VIe s., si l'on en croit les précédentes fouilles anglaises (6).

La bague n°2 de la tombe 79 peut être comparée à un anneau de même forme, mais dont le chaton comporte un décor de cercles estampés, trouvé dans la tombe 15 de la nécropole de la Grande-Bastide à Caradache (7), du VIe s. Dans le Nord de la France, une fosse de l'habitat de Brebières (Pas-de-Calais), datée de la première moitié du VIe s., a également livré une bague du même type (8). Quand au bracelet de la même sépulture, c'est un type d'objet plus ancien bien attesté sur le site même comme sur d'autres, dans des contextes du IVe s. Sa morphologie, comme le fait qu'une seule moitié ait été recueillie dans la tombe, du reste plusieurs fois remaniée, nous incite donc à y voir un objet de récupération.

Ces diverses observations suggèrent une chronologie voisine pour les deux ensembles, sans que les remaniements subis par la tombe 79 s'avèrent trop gênants sur le plan typo-chronologique. La présence exclusive d'éléments relativement précoces suggère pour l'ultime phase d'utilisation de la nécropole de La Brèche une datation au début, ou au moins dans la première moitié du VIe siècle. Sous réserves d'autres découvertes, cette chronologie peut être admise comme étant celle de l'abandon définitif du site, si on admet que l'évolution spatiale du cimetière autorise à placer les inhumations dépourvues de mobilier entre ces dernières tombes et l'ensemble, de loin le plus important et le mieux daté, du IVe siècle.

3 - LA COMPOSITION DES DÉPÔTS FUNÉRAIRES :

Les inhumations du IVe siècle ont livré environ 120 vases et verreries auxquels il faut ajouter quelques objets métalliques, au sens large.

2. H.R. Hurst, S.P. Roskams, *Excavations at Carthage : the British Mission, vol.I, 1. The Avenue du Président Habib Bourguiba-Salammbo. The Site and Finds other than Pottery,* Sheffield 1984, fig. 58,3.

3. Carminiello ai Mannesi, IV ; ens. 255 ; publication en cours, sous la direction de P. Arthur.

4. R. Moosbrugger-Leu, *Die Schweiz zur Merowinger Zeit,* Bd. B, Berne 1971, pl. 45,2.

5. Cat. expo. *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale,* Lyon 1986, n° 379.

6. H.R. Hurst, S.P. Roskams, *op. cit., fig. 59,21.*

7. Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale..., n° 374.

8. Catalogue expo. *Le Nord de la France de Théodose à Charles Martel,* Lille 1983, n° 103.

Le nombre des vases par dépôt varie de 1 à 7 avec une nette dominante des dépôts à 3 et 5 vases.

Pour un essai de traitement informatique ("File" sur Macintosh), nous avons retenu les critères suivants :

- type de production

Céramiques engobées (DS.R.B/L, Céramique Calcaire Engobées, DS. Méditerranéenne...)

Céramiques non engobées (les productions de céramiques communes)

Non Céramique (verre et métal)

- fonction probable :

Vases de cuisine (plats à cuire, urne pour la cuisson ou le petit stockage, bol)

Vases à liquide (olpé, gobelet, autres tels que bol ansé [pour liquide chaud ?], bouteille)

Vases de présentation (formes ouvertes engobées, plat, assiette, coupe, bol, coupelle...)

La première constatation est l'absence de véritable stéréotype dans les associations de formes et de fonction. Toutes les combinaisons sont possibles et aucune ne se répète de façon significative.

Quelques données chiffrées éclairent de façon significative la constitution de ces dépôts :

- vases engobés : 65%
- vases non engobés : 30%
- les non céramiques : 5%

La très forte représentation de la vaisselle engobée (la DS.R.B/L est largement représentée) est un phénomène qui ne se retrouve pas en contexte d'habitat et qui induit une sélection importante dans le choix des objets déposés. Il est tentant d'y voir un rapport étroit entre le dépôt funéraire et les récipients de la table, du repas.

- vases à liquides : 51%
- vases de cuisine ou de petit stockage : 26%
- vases de présentation : 23%

L'omniprésence des vases à liquide, olpé ou gobelet, est ici manifeste. C'est encore vers la table, le repas, qu'une telle constatation nous amène. L'iconographie funéraire, celles des stèles au défunt tenant le gobelet, est aussi une référence possible (Hatt 1951)

Vases de cuisine et vases de présentation se partagent le reste du service placé auprès du défunt. L'assiette à cuire, l'urne peut-être marmite, sont très bien représentées évoquant de probables plats préparés. Les restes d'avifaune en sont les indices évidents : on les retrouve dans des vases de présentation (coupe lamb. 4/36, des assiettes engobées le plus souvent...). Une étude précise de ces restes permettra peut-être de cerner une sélection dans les espèces ou dans les morceaux déposés.

Le dépôt de ces vases correspond-il à une part du repas funéraire ? ou bien à de simples provisions, à un viatique ? Aucune cuiller (toujours possible exemplaire en bois), aucun couteau ne vient accompagner le dépôt des récipients. Dans la géographie de la tombe, le seul objet signifiant l'action de consommer pourrait être le gobelet placé parfois près de la tête alors que les vases sont très généralement déposés au pied. On signalera la personnalisation du gobelet, avec une inscription à la pointe sèche indiquant vraisemblablement le nom de son propriétaire (Pellecuer 1986 b).

Enfin, aucun objet n'individualise le défunt, ne nous renseigne sur une éventuelle distinction sociale. Le nombre de vases, la présence de récipients non céramiques, de monnaies et celle d'éléments de parure restent des cas peu fréquents (20% de l'effectif). A ces exceptions près, rien ne nous éloigne du repas, de l'uniformité du rite : pas d'outil, de lampe, de pyxide ou de lacrymatoire...

4 - POUR UNE CONCLUSION :

Puisqu'il faut conclure, même à ce stade de notre étude, nous retiendrons que la Brêche n'est pas la nécropole d'une seule période mais que la fonction funéraire du site s'est maintenue longtemps (du IIIe s., au plus tôt, jusqu'au VIe siècle). On regrettera le caractère non exhaustif de la fouille qui ne permet pas de savoir s'il y a de réelles solutions de continuité. Aucune rupture n'est véritablement sensible.

La spécificité de chaque secteur de nécropole est une notion à ne pas négliger : par exemple, la fouille de 1964 se distingue nettement du secteur que nous avons pu étudier. Outre le peu de récurrence dans les formes céramiques, on notera que parmi les douze premières tombes, il y a cinq coffres en tuiles soit une de plus que dans les soixante et dix qui ont pu être fouillées par J.-P. Joly !

Il n'est pas possible actuellement de rattacher la nécropole à un ou plusieurs habitats. L'étude partielle de la nécropole de la Brêche nous donne l'image d'un groupe qui ne semble pas connaître une importante hiérarchie sociale (ou qui ne s'exprime pas à travers un rituel funéraire) et qui paraît s'être maintenu sur place sans forte rupture entre le IIIe et le VIe siècle. L'observation de tels événements ne permet pas de proposer un renouvellement important de cette population, à quelque moment du fonctionnement de la nécropole.

Cette continuité ne maintient pas cependant le groupe à l'écart de l'évolution générale du rituel funéraire telle qu'elle commence à être solidement restituée par l'Antiquité Tardive languedocienne.